

Pour remédier au manque de données disponibles, les professionnels de la gestion viennent de créer un Observatoire de l'épargne européenne, dont la présidence a été confiée à Jacques de Larosière, ancien gouverneur de la Banque de France.

L'industrie française de la gestion lance un Observatoire de l'épargne européenne

Faute de données homogènes et centralisées, le secteur de l'épargne reste mal connu en Europe. Pourtant, l'introduction de l'euro, le 4 janvier dernier, a ouvert de nouveaux horizons aux professionnels qui ont besoin désormais d'analyses fiables. C'est en partant de ce constat qu'un certain nombre d'institutions ont décidé, à l'initiative de l'Association française de la gestion financière (AFG-ASFFI), de créer un Observa-

toire de l'épargne européenne, dont la présidence a été confiée à Jacques de Larosière, ancien gouverneur de la Banque de France et ex-patron de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

« L'ouverture du marché unique des capitaux rend indispensable une amélioration rapide des connaissances en matière de comportement d'épargne des différents agents économiques en

Europe, en particulier une harmonisation des concepts et mesures utilisés dans ce domaine par les différents pays », explique le président de l'AFG-ASFFI, Alain Leclair. Le collège des membres fondateurs de l'observatoire reste, pour l'instant, très franco-français avec la participation de l'Association française des banques (AFB), de la Banque de France, de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), de la Chambre

de commerce et d'industrie de Paris, du Commissariat général du plan, de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), de ParisBourse et de La Poste. Mais il devrait s'élargir très vite à d'autres institutions européennes.

Sans prétendre se substituer aux divers organismes nationaux et internationaux chargés de collecter et de traiter l'information, l'observatoire aura pour mission, d'une part, de

constituer une banque de données statistiques et réglementaires et, d'autre part, de piloter des recherches et des études originales dont la réalisation devrait être confiée à des équipes extérieures, notamment des universitaires. Ces objectifs seront débattus au sein d'un comité d'orientation qu'a été chargé d'animer André Babeau, professeur à l'université Paris-Dauphine.

PH. G.